

ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA VIEILLE VILLE DE KATMANDOU À LA FIN DU XX^e SIÈCLE

Annick Hollé *

RÉSUMÉ. Comment l'hindouisme, à travers les traités urbanistiques anciens et le système de caste, a-t-il servi de base à l'édification de nombreuses cités ? L'exemple présenté est celui de Katmandou, actuelle capitale du Népal, cité royale et hindoue depuis au moins le xiv^e siècle. Sont abordés les liens entre macrocosme et microcosme, organisation sociale et distribution spatiale, qui reposent sur le respect de divers principes, nécessaires au maintien d'une certaine harmonie.

• KATMANDOU • NÉPAL • ORGANISATION SPATIALE • SYSTÈME DE CASTE • TRAITÉS URBANISTIQUES

ABSTRACT. How has Hinduism, through its ancient treatises on the city and cast system, served as a basis for the construction of many cities ? This paper takes the example of Kathmandu, the modern capital of Nepal, and a royal Hindu city since at least the 14th century. It discusses the links between macrocosm and microcosm, social organisation and spatial distribution, which are underpinned by the observance of certain principles intended to maintain harmony.

• CAST SYSTEM • KATHMANDU • NEPAL • SPATIAL ORGANISATION • TREATISES ON THE CITY

RESUMEN. Como el induismo, a través de los tratados urbanísticos antiguos y el sistema de castas, ha podido constituir una base para el levantamiento de varias ciudades? El ejemplo presentado es el de Katmandú, actual capital de Nepal, ciudad real y inda desde por lo menos el siglo XIV. Se presentan las relaciones entre macrocosmo y microcosmo, organización social y distribución espacial, las cuales corresponden al respeto de varios principios, necesarios para mantener una cierta armonía.

• KATMANDÚ • NEPAL • ORGANIZACIÓN ESPACIAL • SISTEMA DE CASTAS • TRATADOS URBANÍSTICOS

Au Népal comme en Inde, l'organisation spatiale relève de traités fort anciens, issus des textes védiques. Ces traités précisent comment l'homme doit s'installer dans un environnement pour y vivre de façon harmonieuse et s'attirer les bons auspices des souverains célestes. Ces textes régissent l'ensemble des espaces, puisqu'ils interviennent à l'échelle de la ville ou du village mais aussi à celles du quartier et de la maison. Outre cette contrainte plus ou moins sacrée dans l'édification de l'habitat, un autre facteur, social celui-là, préside à la localisation des hommes : il s'agit du système de castes, lui aussi directement lié à la religion hindoue.

Le présent exposé propose d'évoquer la façon dont ces éléments, finalement religieux, se manifestent dans l'espace urbain. L'analyse présentée ici concerne uniquement le vieux centre de Katmandou, l'espace appelé couramment la « cité ». Non pas que les textes anciens n'aient plus

prise sur la construction des quartiers récents, mais leur influence se définit différemment. En effet, ces traités ont présidé à l'édification du centre historique à deux échelles : celle de l'urbanisme (organisation collective de l'espace) et celle de l'habitat (organisation individuelle). Dans les extensions récentes en revanche, même si ces préceptes sont toujours (partiellement !) respectés de façon individuelle, le schéma urbanistique collectif semble désormais régi par d'autres facteurs.

Après avoir présenté quelques-uns des préceptes majeurs qui président à l'installation et à l'édification de la ville, nous aborderons la répartition spatiale des citadins, en évoquant rapidement le système des castes qui, à côté des traités proposant une image idéale de l'espace, indique une organisation idéale de la société. Nous verrons alors comment ces deux idéaux se rejoignent, s'approprient et se mêlent sur le terrain de la réalité.

* UMR CNRS 7533 LADYSS, Département de Géographie - Université de Paris VIII, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis CEDEX 02
E-mail : annick.holle@free.fr

Des préceptes hindous pour un espace « bon à vivre »

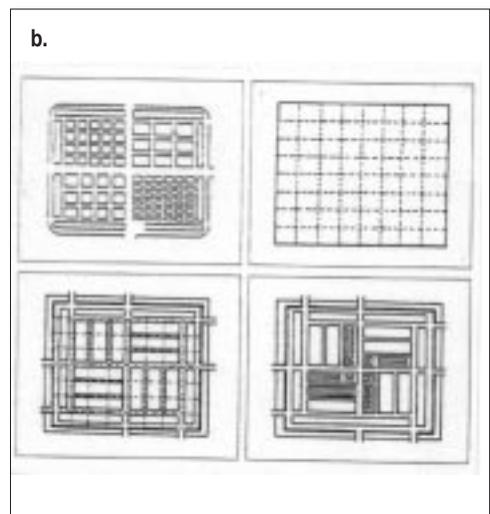
La vallée de Katmandou est appelée Népal Mandala. Le *mandala* est une image religieuse bouddhique de l'univers, représentant ses différents mondes ou niveaux, symbolisés par des cercles et des carrés concentriques. La vallée est le reflet de cette représentation idéale. Cette correspondance entre le milieu physique et l'harmonieuse image présage des bonnes dispositions des dieux envers les hommes qui ont choisi d'y rester.

Dans ce contexte, il est dit que la présence de l'eau est indispensable à l'installation des hommes. Certaines dispositions sont alors plus favorables que d'autres et Ulrike Müller précise qu'« il est nécessaire que la cité soit construite le long d'une rivière, qui coule si possible au sud de celle-ci et en direction de l'est, de telle façon que les cendres des morts puissent être mêlées à l'eau sacrée » (Müller, 1981). L'archétype de ce site est bien entendu celui de Bénarès, installée le long du Gange. Mais ces principes n'ont pu être respectés partout avec la même rigueur et il a bien souvent fallu tenir compte des réalités du terrain.

L'exutoire du bassin de Katmandou se trouve dans sa partie sud-ouest. On imagine mal alors comment les rivières pourraient s'écouler vers l'est. En revanche, la Bagmati longe Katmandou au sud puis va mêler ses eaux à celle du Gange. Autre signe auspiceux, c'est à une confluence (de la Vishnoumati et de la Bagmati) que se niche Katmandou.

Ces éléments sont suffisants pour faire d'elle une rivière sacrée et le site semble ainsi « symboliquement » acceptable (fig. 2).

Mais au-delà du site proprement dit, la cité elle-même doit être construite selon des règles rigoureuses. Certaines concernent l'organisation de l'espace à l'échelle de la ville et constituent ainsi des principes urbanistiques. D'autres, véritables traités d'architecture, intéressent plus directement l'aménagement de l'habitat. Dans le cadre de cette présentation, nous n'aurons pas l'espace de détailler cette dernière catégorie, dont l'exploration ne manque toutefois pas d'intérêt. Les premières sont connues sous l'appellation *Vastupurusamandala*. Le premier terme, *Vastu*, s'identifie au site de construction, mais aussi à la résidence, au lieu. Le second, *Purusa*, est l'image de l'homme supranaturel, l'être cosmique. Le dernier enfin, *Mandala*, désigne tout espace fermé. Ces principes sont tirés des *Vastushastras* datant de la période Védique (Tiwari, 1989 : 13). « Une masse inconnue, sorte de corps amorphe, bloquait le ciel et la terre. Les dieux s'en saisirent et le pressèrent sur le sol, face en bas. La masse s'écrasa et forma un mandala. Brahma demanda aux dieux de le retenir et l'appela *Vastu Purusa* » (Doshi, 1995 : 88). Le but de ces fondements urbanistiques est de permettre à l'homme d'intégrer le divin, de donner corps au cosmos, comme Brahma a pu le faire (Doshi, 1995 : 88) (fig. 1a). Ils font référence aux orientes et au regroupement autour d'un centre, au corps et à l'architecture (Tiwari, 1989 : 13). Leur application au

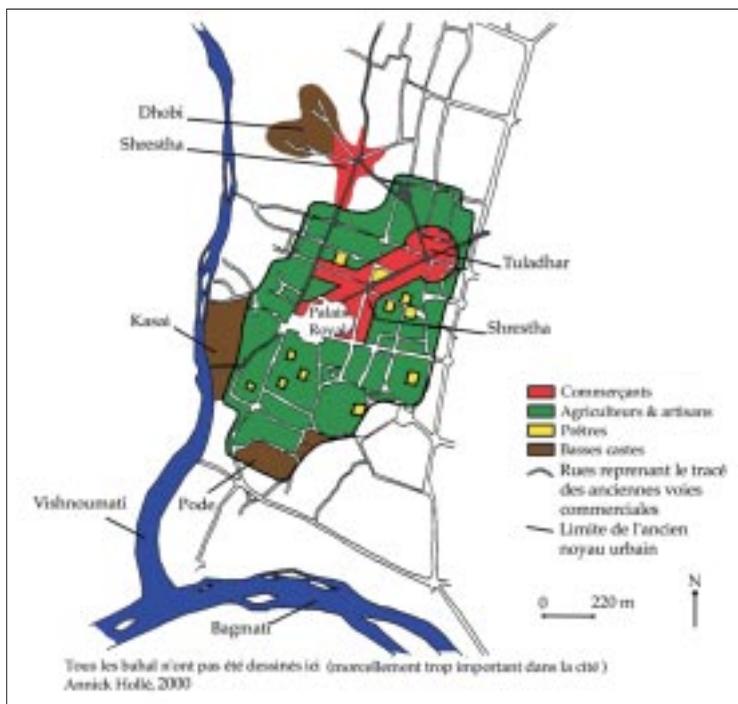


1a : Représentation du corps écrasé sur le sol et maintenu par 44 dieux

1b : Configurations urbaines inspirées de cette représentation, appelées *Vastupurusamandala*. Il existe 32 formes possibles (Volwahren, 1968 ; Doshi, 1995)

monde des hommes permet à ces derniers de s'accorder à l'univers tout entier (fig. 1b).

La forme fondamentale et traditionnelle du *Vastupurusamandala* est le carré. Nous retrouvons là l'image du *Mandala* évoquée plus haut, et nous reviendrons tout à l'heure sur sa prégnance dans l'organisation de l'espace urbain. Cette vision symbolique du monde est primordiale à connaître pour bien comprendre la signification de l'acte d'édification : elle essaie, par un imposant arsenal de lois et de préceptes, de l'ordonner. Le respect de ces principes est nécessaire lorsqu'il s'agit d'édifier des monuments religieux (temple, monastère, lieu de culte) puisqu'il faut rester le plus près possible de la perfection. Ce respect est également maximum pour la construction des lieux de pouvoir politique, ce dernier ayant souvent été lié au sacré et considéré comme une émanation du divin. La transgression des règles peut apparaître plus fréquemment en revanche dans l'habitat individuel ou les établissements publics non religieux.



2. Répartition des castes dans la vieille ville de Katmandou (décennie 1990)

Des préceptes hindous pour une société « bonne à vivre »

- *Le système des castes.* – Au Népal, où l'hindouisme est religion d'État, cette vision idéale de l'univers doit se conjuguer avec le système social des castes qui codifie les rapports des hommes entre eux. Il conduit les habitants à se répartir spatialement en fonction de leur statut au sein du groupe.

Rappelons rapidement que le système de castes est fondé sur trois principes (1) : la séparation (nourriture, mariage), la division (touchant principalement les domaines économiques et religieux) qui classe les activités humaines selon un ordre de plus ou moins grande pureté. C'est ce degré de pureté qui définit le troisième principe : la hiérarchie. Selon ces trois éléments, les groupes d'individus se répartissent dans la société et, conséquemment, dans l'espace.

Quatre grandes divisions offrent une première stratification de la société hindoue : il s'agit des *Varna* (lit. « couleurs »), auxquelles il ne faut pas oublier d'ajouter les « hors caste ». Le groupe le plus élevé dans la hiérarchie et rassemblant les castes les plus « pures », celles des penseurs et des religieux, est celui des *Brahmanes*. Le second

groupe, traditionnellement constitué des guerriers (gens de l'armée) et des administrateurs, est celui des *Ksatriya*. La troisième division regroupe les castes de commerçants, paysans et quelques artisans : il s'agit des *Vaishya*. Enfin se trouvent les *Shudra*, formant le quatrième *varna*, et regroupant d'autres catégories d'artisans et les castes dites « de service ». Ils sont attachés à la réalisation des tâches considérées comme impures, mais sont tout aussi indispensables que les *Brahmanes* au bon fonctionnement global de la société.

Le système décrit ici est celui qui est en vigueur en Inde (2). L'ensemble des castes se répartit à l'intérieur de ce cadre. Chez les Néwar, population considérée comme originaire dans la vallée de Katmandou, l'organisation générale reste la même, malgré certaines adaptations qu'il nous faut signaler ici. La population néwar étant divisée entre les deux confessions, il se trouve qu'à Katmandou il existe des castes bouddhistes et des castes hindoues, organisées en deux hiérarchies parallèles. On trouve ainsi des castes de prêtres hindous et des castes de prêtres bouddhistes, tout autant que des castes de commerçants hindous et d'autres de commerçants bouddhistes par exemple. Autre particularité du système local : à la suite de défaites militaires, les

Néwar ont été évincés des métiers de l'armée. Il n'y a donc pas de castes liées au deuxième *varna*. Les Néwar sont ainsi répartis, par ordre de pureté, entre des castes de prêtres, de commerçants, de paysans, d'artisans et de service. Ajoutons pour finir, qu'une caste peut être redivisée en plusieurs sous-groupes.

- *Castes et espaces idéaux*. – Si l'on assimile de façon théorique l'espace habité à un cercle, c'est-à-dire à un espace organisé en centre et périphérie, dans l'absolu, les castes les plus élevées ont tendance à se situer vers le centre du schéma, et les plus basses à la périphérie. Le centre même de ce cercle est occupé par le plus haut personnage de l'État, l'incarnation du dieu Vishnou sur terre, le roi. Son palais est donc le centre symbolique de l'espace.

Les traités d'urbanisme font également part des modalités de construction à respecter suivant le groupe auquel appartiennent les individus. Selon les textes : « La maison des *Brahmanes* doit être *Chatuhsala*, c'est-à-dire qu'elle doit occuper les quatre côtés d'une cour. La maison des *Ksatriya* doit être *Trisala* : elle doit occuper trois côtés d'un lot rectangulaire. La maison des *Vaishya* doit être *Dvisala* : elle doit s'établir sur deux des côtés du terrain, tandis que celle des *Shudra* ne doit être que *Eksala* » (Dutt, 1928 : 157 ; Volwahren, 1968 : 57). À l'échelle moyenne, les principes de construction sont donc également présents et étroitement liés au système social.

Mais la codification va encore plus loin puisque la hiérarchie de la société pénètre même au sein de l'espace domestique : la maison néwar est constituée de plusieurs étages, investis chacun de degrés de pureté différents. On trouve tout d'abord un rez-de-chaussée ouvert à tous, sauf aux très basses castes, exclues de tout et dont les membres doivent se contenter de séjourner sur le seuil ; le premier étage, lieu de réception pour les amis et la famille, est traditionnellement réservé aux individus de statut au moins égal à celui des occupants ; au second étage se trouvent les lieux de vie plus intimes de la maisonnée, comme les chambres par exemple. Cet espace est plutôt réservé à la famille ou aux proches dans la communauté. Vient ensuite le comble : abritant la cuisine et les divinités, il est plus strictement familial, exception faite des jours de fête, où l'on peut inviter d'autres personnes à y pénétrer.

À cette stratification viennent s'ajouter d'autres types de divisions de l'espace (féminin/masculin, privé/public...)

ainsi qu'un nombre incalculable de préceptes architecturaux que nous ne pouvons développer ici en détail (3).

Voilà, rapidement exposé, un court extrait des différentes contraintes et des divers conseils que les traités donnent aux hommes pour construire leur monde. Ils laissent *a priori* peu de place à l'imagination. Beaucoup d'éléments que l'on pourrait penser comme secondaires sont énoncés et incitent à l'aménagement du lieu selon des modalités très précises. Mais le respect de ces consignes n'est pas sans faille, et nous allons voir comment les habitants de Katmandou ont tenté de maintenir les ordres sociaux et spatiaux idéaux, en les accommodant à leur condition d'humains.

La résultante spatiale à Katmandou : entre idéal et réalité

Pour résumer, disons que le système de castes se manifeste à au moins deux niveaux de l'organisation spatiale : 1) au niveau de la répartition des individus dans l'espace urbain ; 2) dans le type même des constructions, différentes selon le statut des habitants.

- *La répartition spatiale des citoyens*. – Diverses contraintes sociales et économiques, mêlées à des événements politiques d'importance font que la répartition des individus au sein de la vieille ville se trouve aujourd'hui relativement éloignée de l'idéal souhaité, si tant est qu'elle en ait été plus proche un jour.

Remarque fondamentale qu'il nous faut énoncer : il existe bien un palais royal situé approximativement au centre de la cité, mais le roi n'y réside plus. Le garant de l'ordre et de l'harmonie entre les dieux et les hommes a abandonné sa position centrale significative voilà près de 50 ans. Ce départ marque symboliquement et physiquement la dégradation de la structure spatiale préexistante qui, s'appuyant sur une armature sociale en pleine mutation, s'affaisse peu à peu.

Malgré cela, il est toujours possible de dégager les grandes tendances de la répartition par caste de la population dans la cité. Il faut avant tout avoir à l'esprit que le nombre d'individus formant une caste est extrêmement variable. Ceci n'est que le reflet d'une réalité sociale : les castes numériquement les plus importantes à Katmandou sont celles des agriculteurs (*Maharjan*) et celles des commerçants (*Tuladhar*, s'ils sont bouddhistes, ou *Shrestha* s'ils sont hindous). Cela n'a rien d'extraordinaire si l'on considère que, dans une capitale, les échanges sont importants et que nous nous trouvons dans

un pays où la structure économique est celle de nombreux pays pauvres : un secteur primaire qui reste fortement développé, à côté duquel pointe depuis une vingtaine d'années un secteur de services uniquement implantés en ville. Ce squelette économique, qui n'offre guère de place au développement industriel, permet le maintien de nombreuses activités pratiquées de façon quasi artisanale. Agriculteurs, commerçants et artisans : voilà rapidement évoqués les groupes qui forment le « centre » du système de castes katmandouite. Au delà, aux deux extrémités du système, se détachent les groupes de haut et de bas statut. Chez les gens de grande pureté, on distingue des castes de prêtres hindous et des castes de prêtres et de moines bouddhistes. Au bas de la hiérarchie, on trouve une profusion de castes de service, spatialement rejetées par tous.

Les enquêtes de rue nous ont permis d'observer des regroupements spatiaux de ces différentes castes. Ceux-ci correspondent à la notion de *tol*, habituellement traduite par le terme de *quartier*. Ces espaces ne recoupent en rien les divisions administratives actuelles et leur cartographie ne peut donc rester qu'empirique, même s'ils semblent s'appuyer au départ sur un découpage social très rigide. Les grandes tendances nous permettent d'obtenir la répartition suivante (fig. 2). La caste des agriculteurs (et ses sous-groupes internes) ainsi que celles des artisans forment la trame de base de la cité. Dans la moitié nord du vieux centre (4), lorsqu'on se rapproche des axes majeurs et des principales places, la propriété du sol passe aux mains des castes commerçantes (Tuladhar bouddhistes et Shrestha hindous). Les prêtres et moines bouddhistes (Vajracarya et Sakya) sont également clairement localisés dans l'espace : ils vivent à proximité ou dans la centaine d'anciens monastères bouddhistes de Katmandou (appelés *bahal*), répartis sur l'ensemble du territoire de la vieille ville. Les basses castes sont rejetées à la périphérie de la ville, principalement vers l'ouest et le sud, où elles sont installées bien séparées les unes des autres : bouchers (*Kasai*), balayeurs (*Pode, Chiame*), blanchisseurs (*Dhobi*).

Quelques explications fonctionnelles viennent aussi rendre compte de cette répartition. Les agriculteurs et les artisans n'ont pas un besoin vital d'accès à la rue ou aux places, puisque la plupart d'entre eux n'échangent ni ne commercialisent directement sa production. En revanche, leurs activités nécessitent des espaces assez vastes, soit pour sécher et stocker leurs récoltes, soit pour fabriquer leurs produits et stocker les matériaux. Ils résident alors autour de

cours situées principalement au cœur des îlots, et vendent ensuite leurs productions aux marchands qui les commercialisent. Beaucoup d'artisans travaillent aussi sur commande et possèdent ainsi une clientèle qui leur est attachée.

Les commerçants en revanche ont besoin d'un contact avec l'extérieur. Les rues qu'ils occupent sont celles qui relient entre elles les seules places de la vieille ville, où se tiennent les principaux marchés. Leur localisation dans la moitié nord de la vieille ville s'explique d'ailleurs aussi par les tracés d'anciennes voies commerciales qui prospérèrent jusqu'au XVIII^e siècle. Au nombre de deux et venant du Tibet, celles-ci pénétraient dans Katmandou par le nord-ouest et le nord-est, alimentaient les principales places de marché, avant de se rejoindre et de sortir ensuite de la cité à l'ouest par une voie unique en direction de l'Inde (fig. 2). Leurs cheminements ont largement conditionné l'installation des boutiques puisque, aujourd'hui encore, c'est autour de ces places et le long de ces axes, fortement imprimés dans le tissu urbain, que se situent près des 9/10^e des commerçants néwars.

Les religieux, prêtres et moines, résident dans les *bahal* et se trouvent de ce fait disséminés dans toute la vieille ville : un *bahal* est attaché à chaque quartier, sauf à ceux des basses castes. Les religieux s'occupent de son entretien, et reçoivent les habitants lors de leur vénération bi-quotidienne. Gardiens des lieux, ils sont les garants de la présence divine au sein de chaque quartier et donc de chaque caste.

La situation théorique des basses castes en périphérie est celle qui est la plus respectée dans la réalité. De fait, la pression est maintenue par l'ensemble des autres groupes : on ne souhaite pas les voir s'installer en ville, et personne ne s'implante non plus chez eux. Leurs localisations à l'ouest et au sud du vieux centre urbain s'expliquent aussi par leurs activités : les bouchers *Kasai* et les blanchisseurs *Dhobi* sont deux groupes qui ont en effet besoin de la présence de l'eau pour travailler. Ils sont principalement situés à l'ouest, là où la rivière est la plus accessible. Les blanchisseurs sont en amont des bouchers. Quant aux castes de nettoyeurs et balayeurs (*Pode, Chiame*), elles sont plus spécialement regroupées vers le sud. Ces dernières ont aussi en charge l'entretien du vieux site de crémation de Katmandou, situé le long de la Bagmati au sud de la ville.

• *Formes du bâti*. – Comme le prônent les traités, la forme de base des constructions de la cité de Katmandou est le carré, symbole du *mandala*, dont l'adaptation urbaine est la

cour, vide central entouré de maisons. On distingue ainsi trois types de cour.

Les *bahal* cités plus haut, autour desquels résident les prêtres ou les moines, ont une implantation carrée évidente. Ils ont été clairement conçus comme tels et leur distribution spatiale interne en rend compte : l'un des côtés est percé par le porche d'entrée, en face duquel se dresse un temple. Les bâtiments latéraux abritaient anciennement les chambres des moines. Leur morphologie reflète l'unité de leur conception.

Second type de cour, les *chok* relèvent de la même logique bien qu'ils aient été souvent plus remaniés. Au fil du temps, leur harmonie architecturale s'est estompée de telle façon qu'il est aujourd'hui souvent bien difficile de la deviner. Ils conservent néanmoins l'aspect de cour, carrée ou rectangulaire, et abritent principalement des familles d'artisans, lorsqu'ils sont situés au cœur des îlots, ou de commerçants, s'ils sont en bord de rue.

Enfin les *nani*, dernier type de cour à distinguer, sont le fief des familles d'agriculteurs. Ils ne répondent pas au schéma d'ensemble précédemment observé, mais semblent au contraire s'être constitués au coup par coup, par ajouts successifs de bâtiments, le tout finissant tout de même par constituer une cour.

La taille de ces différentes cours est fort variable, avec une tendance affirmée pour les *nani* à être plus spacieux que les autres. La cour carrée, mais également rectangulaire, est donc l'élément structurant de l'espace urbain de la cité. La plupart des gens de castes appliquent ce modèle à leur habitat.

Concernant les basses castes, on se souvient que selon les textes, leur habitat doit être *Eksala*, c'est-à-dire d'un seul pan. De fait dans les quartiers périphériques de la vieille ville de Katmandou, les unités d'habitation des gens de bas statut ne sont pas organisées en cour. Mais il semble assez évident que leur position en bordure de ville et de versant, ainsi que la faible capacité financière de leurs habitants, soient des raisons tout aussi valables pour justifier cet état de fait que la volonté de respecter une quelconque tradition.

Alors que la décennie 1990 a apporté son lot de transformations, non négligeables au demeurant, les observations dont il est fait état ici sont encore d'actualité. Ces constatations

sont les traces d'une structure sociale originale, exprimée dans l'espace de façon particulière. Souvent considérée comme moribonde, elle peut faire preuve à la fois d'un grand dynamisme et d'une forte persistance face aux mutations actuelles qui l'entourent et l'atteignent. Grâce à ces caractéristiques, on peut dire que les principes sociaux et religieux hindous trouvent encore aujourd'hui un fort écho dans la morphologie urbaine du vieux centre ville et dans la répartition de ses habitants.

(1) L'ouvrage fondamental en la matière reste celui de L. Dumont, 1990 (1^{re} éd., 1966). Pour une présentation claire de cette structure au Népal, consulter Gaborieau, 1995 p. 208 et suiv. (1^{re} éd., 1978)

(2) Remis en cause par la constitution de 1950, mais toujours très présent.

(3) En ce qui concerne le symbolisme lié à la maison, consulter R. Levy, *Mesocosm*, p. 186 et suiv., ainsi que Barré *et al.*, *Panauti, une ville au Népal*, p. 162.

(4) Partie située au nord de l'ex-palais royal, que nous avons signalé comme étant en position centrale.

Références bibliographiques

- BARRÉ V. *et al.*, 1981, *Panauti, une ville au Népal*, Paris : Berger-Levrault, coll. Architectures.
- DOSHI B., 1995, « Une ville, modèle énergétique : Vidyadhar Nagar », in *Cités d'Asie*, Marseille : Éd. Parenthèses, *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 35/36, p. 83-96.
- DUMONT L., 1990, *Homo Hierarchicus, le système des castes et ses implications*, Paris : Éd. Tel Gallimard, (1^{re} éd. : Paris, 1966).
- DUTT B. B., 1925, *Town Planning in ancient India*, Calcutta : Thacker, Spink.
- GABORIEAU M., 1995, *Le Népal, une introduction à la connaissance du monde népalais*, Paris : Kailash, coll. Civilisations et Sociétés.
- HOLLÉ A., 1998, « La cour des néwar de Katmandou », *L'Espace géographique*, n° 4, Belin-Reclus, p. 349-358.
- LEVY R. I., 1992, *Mesocosm*, Delhi : Motilal Banarsidass Publishers, Private Ltd.
- LOCKE J.K., 1985, *Buddhist Monasteries of Nepal*, Katmandou : Press PVT. LTD.
- MULLER U., 1981, « Thimi, Social and Economic Studies on a Newar Settlement in the Kathmandu Valley », *Giessener Geographische Schriften*, vol. 49.
- TIWARI Raj S., 1989, *Tiered Temples of Nepal*, Katmandou : Sunita Tiwari Eds (1^{re} éd. : 1988).
- TOSHITSUNA T., 1997, *De la création des jardins (Sakuteu-ki)*, (trad. M. Vieillard-Baron), Tokyo : Maison Franco-japonaise.
- VOLWAHSEN A., 1968, *Inde bouddhique, hindoue et jaïna*, Fribourg : Office du Livre, coll. Architecture Universelle.